

---

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Téléphérique Rougemont-Videmanette S.A., Rougemont*
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* Bergbahnen Destination Gstaad AG, Saanen
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 27.03.2004
5. *Echéance de préavis des créances:* **27.09.2004**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Bergbahnen Destination Gstaad AG, Haus des Gastes, Promenade, 3780 Gstaad
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques:* La fusion a été réalisée avec effet rétroactif au 31 octobre 2003. Tous les actifs et passifs de la société sont transférés à Bergbahnen Destination Gstaad AG en application des règles de la succession universelle.

Kellerhals & Partner, Rechtsanwälte  
3001 Bern

(02419390)